

Formation digitale

La vidéo accessible à tous !

Remplir 1 fiche & fournir 1 chèque de caution de 50€ par participant

Conditions d'inscription

- Être titulaire d'un diplôme d'État (si le diplôme n'est pas mentionné sur la licence, fournir une copie) sauf dérogation du CREIF
- Être à jour de sa licence FFE
- Prendre sa licence FFE dans une structure d'Île-de-France
- Être en activité dans une structure d'Île-de-France

Dates : 28 septembre 2018

Lieu : Haras de Jardy (92)

Durée : 1 après-midi (de 13h à 17h)

Formatrice : Clara Fage

Le participant

NOM :

Prénom :

N° de portable :

N° de licence FFE : Date de naissance :

E-mail direct du participant :

DESJEPS DEJEPS BEES 1 BEES 2 BP JEPS Autre précisez :

Dirigeant Enseignant Autre précisez :

Contributeur VIVEA : Oui Non Ne sais pas

Le centre équestre

Nom du centre équestre :

Numéro FFE du centre équestre :

Participera à la formation :

Formation digitale le 28 septembre 2018 au Haras de Jardy (92)

Signature :

Pour être prise en compte, toute demande de participation doit être en plus de la présente fiche dûment complétée, accompagnée **d'un chèque de caution de 50€ par participant à l'ordre du CREIF**. Ce chèque sera encaissé en cas d'annulation du participant à moins de 2 jours ouvrés. Clôture des inscriptions 8 jours avant la date de la formation. **Si le CREIF est déjà en possession de votre chèque de caution**, merci de cocher la case ci-après (Les chèques de caution sont valables 6 mois. Passé ce délai, ils seront détruits.)